

Nouvelles fédérales

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(2000)**

Heft 133

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Nouvelles Fédérales

INITIATIVES

Un comité valaisan s'est mis en place pour soutenir l'initiative populaire fédérale demandant « un vrai internement à vie pour les délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables ».

- La commission de politique extérieure du Conseil des États temporeuse avec sa décision sur l'initiative populaire *Oui à l'Europe* et comme son homologue du National elle veut attendre l'issue du vote sur les accords bilatéraux avec l'UE.

- L'initiative *Oui à l'Europe* met le Conseil fédéral sous pression. Elle ne sera retirée que si le Parlement adopte un contre-projet musclé. Le Gouvernement, lui, préférerait entamer un nouveau cycle de négociations bilatérales.

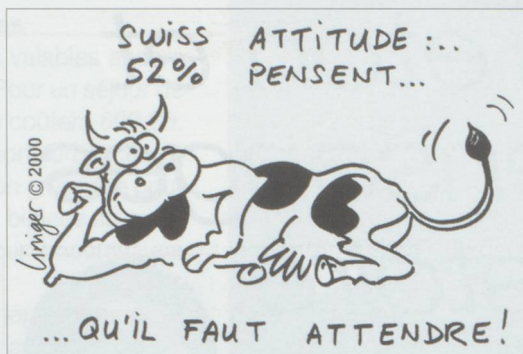
- Un comité à majorité socialiste s'est constitué pour lancer une initiative *Pour assurer les rentes AVS jusqu'en 2050*. Le comité provisoire est réuni autour du père de l'AVS, Hans-Peter Tschudi. Cette initiative prévoit 3 paliers de financement. 1° les revenus des placements de la BNS, soit 4 à 5 milliards par an. 2° si c'est insuffisant, un impôt sur les successions, les donations et les grandes fortunes supérieures à 1 million de francs après 2020, avec un taux de 10 %. 3° ensuite pourrait intervenir la TVA.

- Le syndicat suisse des services publics lance un référendum contre la loi sur le personnel de la Confédération. Il craint une diminution de la protection contre les licenciements, une baisse générale des salaires et l'arbitraire du salaire au mérite.

- La Confédération des syndicats chrétiens de Suisse ne soutiendra pas le référendum contre la loi sur le personnel de la Confédération.

Le Mouvement populaire des familles (MPF) veut des cotisations d'assurance maladie fixées en fonction du revenu, de la fortune et de la charge de famille.

- Un sondage commandé par la *Tribune de Genève*, *24heures*, la Radio Suisse Romande et la *Basler Zeitung* démontre que 52,2 % des Suisses désirent mettre en place les accords bilatéraux et attendre avant



de déposer une demande d'adhésion à l'UE.

FINANCES

Kaspar Villiger renâcle à augmenter traitements et effectifs des gardes-frontières. Il va toutefois les doter d'un système radio performant. Des gardes-fortifications ont été affectés à Genève pour assister les gardes-frontières lors des contrôles. Il y a de gros problèmes de brigandage aux frontières du canton. Le syndicat des douanes vient de déposer une pétition revendiquant la création de 200 postes supplémentaires. À moyen terme, la restructuration du système de sécurité intérieure de la Suisse devrait modifier la donne. Les gardes-frontières pourraient passer au Département de Justice et police. La Suisse a signé le rapport de l'OCDE, car il ne remet pas en cause le secret bancaire et le droit suisse satisfait déjà aux recommandations qu'il formule. Le secret bancaire n'est pas négociable dans la mesure où, dans sa forme actuelle, il n'entrave pas la lutte contre le blanchiment d'argent ou contre la fraude fiscale. Berne est toutefois disposée à négocier des clauses d'entraide administrative similaires à la convention de double imposition conclue avec les États-Unis.

- La Confédération a encaissé des recettes fiscales de quelque 8,1 milliards de francs durant les trois premiers mois de l'année, soit plus de 2 milliards de plus que durant la même période de 1999.

DÉFENSE

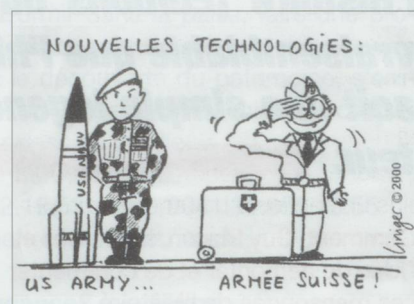
Il y a controverse entre Adolf Ogi et Pascal Couchepin, ce dernier penchant pour une armée de 120 000 hommes et de « sérieuses possibilités d'économies ». Équipée de

matériels sophistiqués, en partie professionnalisée pour ses engagements extérieurs, la nouvelle armée coûtera aussi cher que celle d'aujourd'hui avec ses 360 000 hommes.

- Dans la future armée XXI, l'école de recrues durera 20 ou 24 semaines, suivies de 6 ou 7 cours de répétition de

20 jours.

- Les sacs pour les militaires sont trop petits et ne répondent plus aux besoins actuels. Un nouveau projet de paquetage est à l'étude. Des valises à roulettes sont notamment à l'essai.



- Aucun simulateur de tirs ne sera présenté par l'armée à la MUBA à Bâle. Après avoir provoqué de vives critiques, l'installation a été démontée sur ordre du conseiller fédéral Adolf Ogi.

TRANSPORTS

Les CFF veulent réorganiser leurs prestations d'assistance aux handicapés. Elles seront concentrées dans 123 gares et gérées par une quarantaine de « responsables de la mobilité » atteignables via un téléphone gratuit. Ces réaménagements doivent être réalisés sans suppression de prestations. Comme l'assistance des handicapés est déjà soumise à certaines restrictions dans les trains régionaux, les associations de handicapés sont méfiantes.

- Les CFF vont supprimer 400 emplois dans leurs 5 ateliers principaux chargés de l'entretien du matériel roulant d'ici à 2003. Yverdon, Olten, Zürich, Bellinzona et Bienne sont concernés. Il n'y aura pas de licenciements.

- D'ici à 2004, les CFF prévoient de réorganiser 289 gares. Près de cent d'entre elles ne disposeront plus de personnel ni de services aux guichets. Le Conseiller fédéral Moritz Leuen-

berger et son homologue allemand se sont déclarés d'accord sur la nécessité d'un transfert du trafic des marchandises de la route au rail. L'Allemagne introduira une taxe sur les camions dès 2003. R. Klimmt a assuré M. Leuenberger que l'Allemagne aménagerait des accès aux nouveaux tunnels du Gothard et du Lötschberg.

- Les CFF vont réorganiser leur service à bagages et le transférer partiellement sur la route dès 2001. Ces mesures devraient permettre d'en finir avec les pertes. À terme, seules 150 au lieu des 550 gares actuelles offriront un service à bagages. Le transport par route se fera en collaboration avec la Poste. Le nouveau système offrira trois régimes d'acheminement des bagages selon les besoins du client : un transport en 48 heures, en une journée ou avec le voyageur. Les gares qui n'offriront plus un service à bagages le remplaceront par un service de livraison et d'enlèvement porte à porte.

INTÉRIEUR

La Commission sociale du Conseil national a accepté sans opposition l'entrée en matière sur le projet de 11^e révision de l'AVS. Avant de se pencher sur le texte, la commission réclame une dizaine de rapports complémentaires. C'est le début d'une longue bataille.

- Alors que la 11^e révision n'a pas encore été examinée par le parlement, le Conseil fédéral met en route la 12^e révision de l'AVS. La 11^e révision couvrira les besoins financiers jusqu'en 2010, la consolidation jusqu'en 2025 sera l'affaire de la 12^e révision.

- La commission de la sécurité sociale du National met la pression en vue de la réalisation d'une assurance-maternité. En attendant un projet couvrant 14 semaines, elle souhaite que les femmes soient rémunérées au moins pendant les 8 semaines où le travail leur est interdit.

- Les parents ne sont pas seuls à avoir droit au bonus éducatif introduit par la 10^e révision de l'AVS. Un tuteur peut également y prétendre s'il a la garde d'un enfant mineur, ceci d'après un arrêt du Tribunal Fédéral du 25 avril.

LA POSTE

La Poste a vu son bénéfice net fondre de près d'un tiers l'an dernier à 167 millions de francs contre 239 millions en 1998. La délicate automatisation des centres de tri des colis a notamment pesé sur la rentabilité du géant jaune.

- La Poste a contacté les autorités pénales de plusieurs cantons au sujet de la distribution de cannabis par voie de courrier. Une procédure de dénonciation a été élaborée à Neuchâtel. Les colis jugés suspects seront désormais interceptés et les destinataires convoqués à la police.
- L'augmentation des tarifs est remise au plus tôt au 1^{er} janvier 2001, c'est la décision du département de Moritz Leuenberger. Par contre, les tarifs internationaux pourront être augmentés dès le 1^{er} juillet 2000.

SWISSCOM

Pour répondre aux défis de la concurrence, Swisscom supprimera 6000 emplois supplémentaires d'ici à 2003. Les syndicats sont indignés. Toutefois Swisscom a l'obligation, fixée par la Confédération, de mener une politique de l'emploi socialement acceptable.

DÉCISIONS

Le Conseil fédéral a :

- mis en vigueur la loi sur le CO₂;



Dès 2010, les émissions doivent être réduites de 10 % par rapport à 1990. Une taxe d'incitation menace.

- fixé des valeurs limites d'exposition au bruit des avions.

- décidé de cosigner la résolution présentée par l'UE sur les violations des droits de l'homme en Tchécoslovaquie. Il a par contre renoncé à la résolution des E-U sur la Chine.

- mis en consultation la loi sur la transparence en consultation. Cette

loi permettra aux citoyens de consulter des documents et des dossiers de l'administration. Les citoyens pourront exercer un véritable droit jusqu'au Tribunal fédéral s'il le faut.

TRIBUNAL FÉDÉRAL

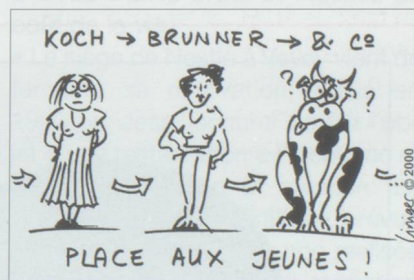
Les e-mails sont couverts par le secret des télécommunications. Le TF a accepté un recours de Swiss Online qui refusait de donner l'identité de l'auteur d'un courrier électronique. Les juges fédéraux ont d'ailleurs souligné la nécessité de légiférer dans ce domaine qui connaît une mutation en constante accélération.

- Le TF a confirmé les 15 mois de prison ferme, prononcés par les tribunaux argoviens à l'égard de Jürgen Graf, négationniste notoire, pour discrimination raciale. Les citations de ses livres font apparaître Gaston-Armand Amaudruz comme presque un modéré dans le genre !

PARTIS

POLITIQUES

Franz Steinegger reste pour la 12^e année à la tête du Parti radical suisse. Le PRD a maintenant un répit pour régler la succession de son homme fort.



- Ayant subi d'énormes pressions et attaques, Ursula Koch, présidente du parti socialiste, également atteinte dans sa santé, a démissionné à la fois de la présidence et de son mandat de conseillère nationale zurichoise. Christiane Brunner, conseillère aux États, est la favorite des socialistes romands, mais elle ne pourrait être qu'une présidente de transition. Il faut faire appel à la jeunesse.

NB. Les francs mentionnés sont des francs suisses.

Henriette Germain-Nicolet